



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 27 janvier 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 janvier 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Olivier MULLER
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Valérie TEISSEIRE
Madame Marie-Odile CHOLLET		Monsieur Frédéric FAVERJON

Membres absents :

Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie
KOENDERS

OBJET : FINANCES**Budget principal Ville de Dijon – Modification de l'amortissement des biens historiques et culturels – biens sous-jacents**

L'instruction budgétaire et comptable M57, s'appliquant au budget de la Ville de Dijon depuis le 1^{er} janvier 2018, a rendu amortissables, depuis le 1^{er} janvier 2024 les biens historiques et culturels mobiliers – biens sous-jacents sur le compte 21621.

Il convient de déterminer une durée d'amortissement pour les biens considérés.

Le tableau annexé récapitule l'ensemble des durées d'amortissement applicables sur le budget principal, et intègre les ajustements qu'il vous est proposé d'approuver dans le cadre de la présente délibération.

Il est donc proposé, en conséquence :

- d'amortir, depuis le 1^{er} janvier 2024, les biens historiques et culturels – biens sous-jacents sur le compte 21621 sur une durée d'amortissement fixée à 40 ans
- à l'exception des biens inférieurs à 800 € TTC qui sont amortis sur une durée de 1 an.
- de procéder à l'amortissement des biens historiques et culturels – biens sous-jacents sur le compte 21621 au titre de l'exercice 2024, sur l'exercice 2025.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de fixer** la durée d'amortissement des biens historiques et culturels – biens sous-jacents sur le compte 21621 sur une durée de 40 ans, à l'exception des biens de faibles valeurs inférieurs à 800 € TTC qui seront amortis sur 1 an ;
- **de procéder** à l'amortissement des biens historiques et culturels – biens sous-jacents sur le compte 21621 au titre de l'exercice 2024, sur l'exercice budgétaire 2025.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)